

*à rappeler dans toute correspondance*

**DOSSIER : N° PC 034 079 24 C0049 M01**

Déposé le : 19/03/2025

Demandeur : IXICOM

Sur un terrain sis à : 365 Route de Liausson à  
CLERMONT L'HERAULT (34800)

Références cadastrales : 79 DM 157, 79 DM 161

IXICOM  
Monsieur Olivier BROUILLET  
4 rue du Mistral  
34560 POUSSAN

**OBJET : Retrait avant décision d'un Permis de construire, RECOMMANDE A.R.**

**REF. : Notre lettre vous notifiant nos délais d'instruction en date du 02/04/2025**

**Votre courriel du 24/04/2025**

Monsieur,

Par lettre susvisée, vous me demandez de procéder à l'annulation du dossier de PC modificatif n° **PC 034 079 24 C0049 M01** décrit dans le cadre ci-dessus, et qui est à l'heure actuelle en cours d'instruction dans mes services.

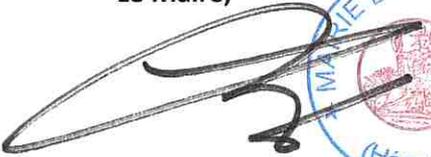
J'ai pris bonne note de cette décision et vous fais connaître que votre dossier a été déclaré sans suite. Par voie de conséquence, la lettre de notification des délais d'instruction, citée en référence, fixant la date limite avant laquelle une décision devait vous être notifiée devient désormais sans objet.

Je conserve cependant pour mes archives un exemplaire de ce dossier et vous fais retour des autres exemplaires en ma possession.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

CLERMONT L'HERAULT, le **28 AVR. 2025**

Le Maire,


Gérard BESSIERE

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.421-2-4 du Code de l'Urbanisme.

